

Grenoble, le 29 mars 2017

## Sécurité routière - Radars Activation de la fonction double-sens

---

La préfecture de l'Isère vous informe que le radar fixe situé sur la commune de Saint-Quentin-sur-Isère a été équipé de la fonction double-sens.

Il s'agit ainsi du 13<sup>ème</sup> radar fixe du département de l'Isère à être équipé de cette fonction, après ceux de :

- St André le Gaz
- Estrablin
- Michel les Portes
- Montferrat
- Anthon
- Vourey
- Izeaux
- Vertrieu
- St Romain de Jalionas
- Sonnay
- Notre Dame de Mésage
- Chapareillan

La fonction "double-sens" est une évolution technique qui améliore sensiblement la capacité pour un radar fixe de lutter contre l'insécurité routière en contrôlant concomitamment la vitesse des véhicules qui circulent sur deux voies opposées.

La mise en place de cette nouvelle fonction n'est possible que sur certaines configurations de voie : une limitation de vitesse identique dans les deux sens de circulation, une route bidirectionnelle avec des voies contiguës sans glissière et en dehors d'une zone matérialisée au sol par des zébras.

Des panneaux d'information sont systématiquement installés sur chacun des axes contrôlés par un équipement « double-sens », dans chaque sens de circulation.

À noter que l'équipement réalise des flashes dans les deux sens de circulation ainsi qu'en cas de dépassement.

Depuis le début de l'année 2017, 14 personnes ont perdu la vie sur les routes du département. Dans le même temps, le nombre d'accidents et de blessés ne diminue pas. Ces chiffres préoccupants montrent qu'il ne faut pas relâcher nos efforts tant en matière de prévention que de répression.

Les 31 radars fixes de contrôle de vitesse que compte notre département sont implantés dans des zones accidentogènes.

### Contact presse :

Service communication de la Préfecture  
Téléphone : 04 76 60 48 05  
[communication@isere.pref.gouv.fr](mailto:communication@isere.pref.gouv.fr)

